

ÉNAP

ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

enap.ca

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

FORMATION À QUÉBEC

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

2023

Félicitations ! Vous avez franchi les premières étapes en vue de votre participation à l'une des formations de la programmation de l'ENAP !

Ce document vous indique quelles démarches entreprendre dès maintenant, afin de concrétiser votre venue à Québec.

1. DÉMARCHES À ENTREPRENDRE

1.1 OBTENIR VOTRE VISA DE VISITEUR AU CANADA

La raison la plus fréquente pour laquelle nos participants se trouvent dans l'impossibilité de prendre part à la formation est l'entreprise tardive des démarches pour l'obtention de leur visa d'entrée au Canada. Le délai de traitement de votre demande de visa peut prendre jusqu'à 40 jours ouvrables.

Nous vous encourageons donc fortement à entreprendre dès maintenant vos démarches d'obtention de votre visa d'entrée au Canada.

À cette fin, vous trouverez dans votre dossier sur [MON ESPACE PARTICIPANT](#), une lettre adressée aux autorités de l'ambassade canadienne que vous devez joindre à votre demande d'obtention de visa.

Pour tous les détails sur la procédure à suivre, veuillez consulter le site web de Citoyenneté et Immigration Canada : <http://www.cic.gc.ca/>.

Veuillez prendre note que l'ENAP n'a aucun droit de regard sur la décision des services consulaires eu égard à votre demande de visa.

Lors de l'obtention de votre visa, veuillez-nous en informer par courriel.

1.2 MOBILISER VOTRE FINANCEMENT

Les frais de formation doivent être payés avant le début de votre formation.

Vous pouvez vous acquitter des frais de formation par carte de crédit ou par virement bancaire.

Paiement par carte de crédit : Directement à partir de votre compte sur [MON ESPACE PARTICIPANT](#).

Paiement par virement bancaire : transmettez à votre institution financière les coordonnées de l'institution financière de l'ENAP :

CAISSE CENTRALE DESJARDINS, Montréal, Canada

1170, rue Peel, Montréal, QC

Montréal (QC) H3B 0B1

Compte : 195218-3

Transit : 20100

Swift : CCDQCAMM

Téléphone : 1+ (514) 281-7070

Pour le relevé d'identité bancaire (RIB), référez-vous à votre facture générée dans votre dossier sur [MON ESPACE PARTICIPANT](#).

Veuillez indiquer clairement votre identifiant (EP + chiffres) et le nom de la formation sur votre bordereau de virement afin de faciliter le rapprochement avec votre dossier.

Veuillez prendre note que toutes les sommes payées, excédant le montant total de la facture, seront remboursées sur demande et uniquement par transfert de fonds à l'expéditeur d'origine.

En aucun cas ni sous aucune exception, l'ENAP ne remettra un montant d'argent comptant à un participant lors de sa venue à Québec. Veuillez donc prévoir des liquidités en conséquence pour les repas et l'hébergement.

Pour toute question au sujet du paiement de vos frais de formation et pour nous informer lorsque votre paiement aura été effectué, communiquez avec nous par courriel à international@enap.ca

1.3 RÉSERVER VOTRE HÉBERGEMENT À QUÉBEC

La période estivale (juin à septembre) est la haute saison touristique à Québec. La plupart des hébergements hôteliers sont complets à cette période et les tarifs sont plus élevés. Nous vous conseillons donc de réserver plusieurs mois à l'avance votre hébergement.

Plusieurs lieux d'hébergement situés à proximité de l'ENAP vous sont suggérés. Consultez le document disponible sur cette [page Web](#) pour de plus amples renseignements.

Veuillez noter que l'ENAP ne procède pas à la réservation ou au paiement de l'hébergement des participants. Vous devez communiquer directement avec le lieu d'hébergement choisi afin de réserver votre chambre et acquitter vos frais d'hébergement.

Plusieurs lieux d'hébergement peuvent demander de payer en avance, ou de sécuriser votre réservation avec une carte de crédit.

1.4 SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE-VOYAGE

Il est de la responsabilité de chaque participant de souscrire à sa propre couverture d'assurance santé et frais médicaux pour visiteurs internationaux pour l'ensemble de son séjour au Canada, et ce, avant son arrivée au Canada.

L'ENAP n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Veuillez prévoir un délai de 5 à 30 jours, selon les assureurs, pour souscrire une assurance privée avant votre arrivée au Canada.

Vous pouvez communiquer avec l'Association Clic Assure afin d'obtenir des soumissions de différentes compagnies offrant ce type de police : <https://www.clicassure.com/>.

Sachez que la Croix Bleue (<https://qc.croixbleue.ca/>) peut être un bon choix.

2. LIEU DE LA FORMATION

Toutes nos activités de perfectionnement se déroulent au siège social de l'École nationale d'administration publique située dans la Ville de Québec, à 250 km de Montréal.

Pour information, la Ville de Québec dispose également d'un aéroport – Aéroport Jean-Lesage (YQB), soyez donc vigilants lors de la réservation de vos billets d'avion.

Veuillez prendre note de l'adresse de notre siège social :

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ENAP)

555, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9E5
CANADA

3. NOUS CONTACTER

Pour obtenir des précisions quant aux démarches à effectuer, référez-vous au site web de la Direction des affaires internationales, sous l'onglet « [Perfectionnement à Québec](#) » ou contactez-nous à :

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES, ENAP

Courriel : international@enap.ca

enap.ca

QUÉBEC

MONTRÉAL

OUTAOUAIS

SAGUENAY

TROIS-RIVIÈRES

